— Une étrange maladie, apportée par un marin en congé, sévit à Castelginest, à dix kilomètres de Toulouse. Les médecins consultés ne se prononcent pas, le mal présente tous les caractères de la lèpre et est très-contagieux. Beaucoup de personnes sont atteintes. La commune est mise en quarantaine ; le conseil d'hygiène de Toulouse doit se rendre demain sur les lieux. Les habitants sont très effrayés par ce nouveau fléau.

— Une terrible vengeance vient d'être exercée, en Amérique (Illinois), par un Allemand émigré il y a 30 ans.— Il laisse dix millions de francs, gagnés là-bas, à un compatriote allemand, qui, l'ayant volé, ruiné et étant parti avec sa femme, l'a décidé à venir en Amérique. — Il laisse les dix millions à une condition : porter, sous peine d'annulation, pendant, *sa vie durant*, un habit rouge ponceau, un pantalon bleu clair, un gilet vert-pomme, un chapeau d'arlequin à 12 grelots avec rubans roses, et le tout taillé sur une mode ridicule du commencement du siècle. — L'avide héritier a trois mois pour se décider ; ses cheveux blanchissent, et il sera voué au ridicule toute sa vie, ou désespéré toute sa vie n'avoir laissé échapper dix millions.

— On écrit de Bordeaux, 1er juillet :

« M. Vellard, directeur de la maison Maldant de Paris, et M. Abas, contremaître de l'usine à gaz d'Arcachon, étaient chargés d'examiner le compteur du Casino. Au moment où ils approchèrent la bougie du compteur, une si formidable détonatoin retentit qu'elle fut entendue par toute la ville. Quand les habitants pénétrèrent dans le local, ils trouvèrent Vellard et Abas, le visage et la poitrine horriblement mutilés. Ils étaient morts sur le coup.

— L'administration des domaines vient de publier le tableau des propriétés de l'Etat.

Voici quelle était la situation à la fin de 1879 :

L'évaluation totale des propriétés de l'Etat, qui ressortait à 3,598,669,945 francs en 1878, atteignait, en 1879, le chiffre de 3,992,132,535 francs, soit tout près de 4 milliars.

Les propriétés affectées à des services publics sont estimées à 2,348,055,620 et les propriétés non affectées à des services publics à 1,644,075,915 francs.

Les bois et les forêts de l'Etat, avaient, à la fin de 1879, une valeur de 1,263,031,654 fr. pour ceux situés en France, et de 67,540,931 francs pour ceux de l'Algérie. Ce sont, par rapport à l'année précédente, des augmentations assez notables qui témoignent du soin apporté à l'exploitation des forêts domaniales.

Les propriétée de l'Etat, dans les colonies, n'ont subi aucune modification d'une année à l'autre : leur valeur reste évaluée à 42 millions 527,100 fr.

Enfin, l'Etat est aussi propriétaire, à l'étranger, d'immeubles affectés aux agents diplomatiques et à d'autres services. Le tout est estimé à 13,094,470 fr.

—Un douloureux évènement vient d'attrister la garnison de Châlons. M. le lieutenant Finck, du 8e d'artillerie, s'est noyé aujourd'hui en se baignant dans la Marne.

Ce brave officier, âgé de vingt-six ans, et qui allait passer capitaine, laisse des regrets unanimes dans son régiment.

— Par ce temps de bains de mer, *Zadig* recommande aux touristes un petit procédé pour se débarasser des fâcheux :

Un des grands désagréments de la table d'hôte dans les villes d'eaux et aux bains de mer, c'est le monsieur qui est parti pour faire une saison avec l'idée bien arrêtée de se créer de belles relations.

Quand il a jeté son dévolu sur une proie, c'est-à-dire sur son voisin de droite ou sur celui de gauche, il allume sur ses lèvres un rayonnant sourire à l'intention de l'infortuné destiné à augmenter le nombre de ses relations.

Il lui passe les hors-d'œuvre, l'eau, le sel, lui verse à boire, est aux petits soins guettant le moment favorable pour entamer la conversation.

Voici un moyen topique que nous recommandons à ceux qui veulent échapper à la ce genre d'indiscrets.

Dès qu'on le voit dresser ses batteries et préparer sa petite entrée en matière, on dit au garçon :

— Garçonne, donnai moâ le salède, please !

Le monsieur saisissant la balle au bon :

— Monsieur est Anglais ?

— Ya !

— Ah ! monsieur est Allemand ?

— Yes.

— Mais alors, monsieur, vous vous f...ichez de moi !

— Oui.

TRIBUNAUX

M. Lisbonne contre le «Triboulet»

Par jugement du 8 avril dernier, la 8e chambre correctionnelle a condamné M. Tanneguy de Wogan, gérant du *Triboulet*, à trois mois de prison, 1,000 fr. d'amende, 4,000 fr. de dommages-intérêts pour délits de diffamation envers M. Lisbonne, député. Le tribunal a ordonné en outre l'insertion du jugement dans vingt journaux aux dépens du condamné.

L'affaire est revenue hier devant la cour d'appel, présidée par M Manau.

Sur les conclusions de M. l'avocat-général Bertrand, et après avoir entendu Me Durier, avocat de M. Lisbonne, et Me Bourdillon, défenseur de M. de Wogan, la cour a confirmé purement et simplement le jugement de première instance.

—

Toulouse, 1er juillet.

La *Dépêche de Toulouse* est citée, par neuf curé de paroisses, à comparaître devant le tribual correctionnel, comme prévenue du délit de diffamation, et pour s'entendre condamner à dix mille francs de dommages-intérêts, au profit de chacun des neuf ecclésiastiques poursuivants.

—

La Cour de Grenoble vient de rendre un arrêt qui a une grande importance pratique.

La Cour a jugé, par réformation d'un jugement de la première Chambre du tribunal civil de Grenoble, que la clause d'un bail conçu en ces termes.

« Le locataire ne pourra sous louer sans le consentement par écrit du propriétaire le droit absolu de refuser son consentement quel que soit le sous-locataire qu'on lui présente.

La première Chambre de la cour avait jugé le contraire par arrêt du 18 mai 1866.

Un régiment empoisonné par la Vaccination

Les journaux algériens nous apportent le récit de la contamination de tout un régiment due à la plus incroyable négligence, à la plus coupable incurie.

Voici les faits, d'après le *Petit Colon* :

Le 30 décembre dernier, les jeunes gens du contingent algérien et d'une partie de la classe de 1879, incorporés au 4e zouaves, furent vaccinés à l'hôpital du Dey : quatre enfants avaient été choisis pour servir de vaccinifère.

Quelques jours se passèrent et, sans exception, tous les vaccinés du groupe qui avait reçu le vaccin de l'enfant d'une femme espagnole se trouvèrent atteint de syphilis.

Pas de doute possible, d'ailleurs, sur l'origine de la maladie ; c'est aux bras, sur les piqûres mêmes du vaccin, que les plaies ulcéreuses se développèrent.

Et alors, pour les malheureux contaminés, commença une véritable odyssée de souffrances et de récriminations à leur adresse. Oui, c'est eux qui étaient les coupables ! Ils n'avaient que ce qu'ils méritaient ! De crainte de scandale, on osa même les garder quelque temps à la caserne, au risque d'augmenter le mal ou de le propager.

Enfin, les accidents devenant de plus en plus graves, une évacuation à l'hopital fut décidée ; mais elle ne se fit pas en masse ; car on ne voulait pas donner l'éveil ; il fallait cacher la faute commise !

A loisir, l'horrible maladie put étendre ses ravages...

Cependant, à l'hôpital, la principale préoccupation de l'autorité médicale fut encore de déguiser la vérité. Et c'est dans la salle des blessés que l'on entassa les pauvres diables empoisonnés par la vaccination officielle ; pour les tromper eux-mêmes, on alla jusqu'à leur imposer un traitement qui ne se rapportait en rien à leur état; on fit semblant de vouloir sécher leurs plaies !... Et toujours le mal s'aggravait.

Enfin, arriva le médecin inspecteur des hôpitaux ; les pauvres malades s'adressèrent à lui: chacun d'eux lui exposa sa triste situation, la cause qui l'avait fait naître, toutes les circonstances de la vaccination ; chacun lui demanda un traitement spécifique : l'empoisonnement était patent, il ne pouvait être discuté...

Hélas ! — chose terrible à dire, chose impossible à croire ! — les plaintes des malheureux ne furent pas écoutées ; l'inspecteur resta sourd à leurs récriminations : bien plus, c'est par de sottes plaisanteries, des expressions honteusement déplacées, qu'il répondit à leur gémissements.

« Allons donc ! la vaccination n'es pour rien dans votre affaire. Vous étiez pourris avant! D'ailleurs, c'est bien fait.»

C'est par cette docte semonce que le digne inspecteur termina sa mission d'humanité et de surveillance !...

Pour achever l'œuvre si bien commencée, au bout de quelques jours, les malheureux contaminés furent renvoyés. Seuls, cinq des plus malades furent retenus, mais dans quel état ! La tête chauve les paupières sans cils, les gancives rongées, les lèvres couvertes de plaques muqueuses, c'est ainsi qu'ils sont ! Les autres furent gardés à la caserne ; à la vérité, on les a exemptés de service, mais l'infection n'en continue pas moins chez eux sa marche envahissante.

Enfin le major prescrivit le traitement spécifique... mais il était trop tard, le mal avait désorganisé tous les tissus ! la pourriture était complète ! Et, tous les jours de nouveaux accidents se déclarent !

C'est ainsi: cinquante-huit malheureux sont frappés, — et probablement ne guériront jamais.

N'est-ce pas lamentable ? Et dire que l'imprévoyance ou la maladresse des médecins, dire que leur indifférence a causé de si épouvantables ravages !

Les auteurs d'un tel désastre, dit le *Petit Colon*, ne saurait échapper aux conséquences de leur faute : il faut les rechercher afin d'établir leur responsabilité.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Rapport au Président de la République relatif à la nomination d'une commission pour la révision du compte général du ministère de la guerre pour l'exercice 1870. — Décret y annexé nommant les membres de cette commission.

Décret portant arrangement entre la France, l'Espagne et la Grande-Bretagne pour fixer la taxe des télégrammes ordinaires échangés entre la France et Gibraltar par la voie d'Espagne.

Décision créant des bureaux télégraphiques municipaux.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Discours prononcé par le sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'agriculture et du commerce, au concours régional de Montbrison.

Nouvelles et correspondances étrangères.

Rapport présenté au ministre de l'agriculture et du commerce, par le sous-secrétaire d'Etat au même département, comme président de la commission de l'assainissement de Paris.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier.)

Rentrée des troupes.

Marseille 1er juillet soir.

Le paquebot *Ville de Barcelone* de la compagnie transatlantique est arrivé à quatre heures du soir. Il avait à bord quatre batteries des 5e et 6e régiments d'artillerie, un détachement du 15e escadron du train des équipages militaires soit en tout un effectif de 371 hommes et 196 mulets et chevaux.

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

Toulon, 1er juillet.

La canonnière *Hiène*, arrivée pour l'inspection de la pêche sur le littoral, est dirigée d'urgence sur Tunis.

Le transport la *Sarthe*, est parti pour Tunis prendre des troupes à destination de Sfax et Gabès.

Le transport *Caravane* est parti pour le Havre.

Saïda, 25 juin.

Bou-Amena se trouvé aujourd'hui à quatre journées de marche de Kreider, point où il a passé le Chott. Il s'est arrêté là, au Djebel-Hantar. Les Laghouat-Ksel, qui avaient à se plaindre de lui pour les avoir laissé battre par la colonne Brunetière, se sont séparés de lui, et occupent (toujours d'une façon hostile) le sud de Frendah à Géryville.

Bou-Amena essaie en ce moment de faire remonter les Traflus vers le nord. Il est avec eux en grande discussion pour le partage de son butin.

Un espion envoyé dans les parages qu'occupent Bou-Amena s'est fait prendre par ce dernier, qui l'a renvoyé au général Détrie, avec mission de lui dire que les prisonniera européens etaient à sa disposition. qu'il n'avait qu'à venir les prendre.

Marhoum est à l'abri d'un coup de main ; ce point important est occupé par une compagnie de zouaves de la colonne Détrie.

Les cinq colonnes sont ou vont être ainsi disposés :

1 à 20 kilomètres sud-est de Frendah ;
1 à Géryville ;
1 au Kreider ;
1 entre El-Aricha et Aïn-Chaïr ;
1 à Sajda et sur les hauts plateaux voisins.

On ignore encore le chiffre d'hommes qu'elle attendront.

On dit que Si-Sliman, ancien chef insurgé et qui s'est récemment échappé de Méquinez (Maroc), où il était interné, s'occupe réellement de soulever les Beni-Guil et les Hamyans ; il est cependant l'ennemi juré de Traflis.

Un convoi de chameaux est arrivé de la colonne Détrie, pour former ici un convoi de ravitaillement à destination des colonnes.

Le préfet d'Oran est parti hier pour Frendah, et le maire de Sa.da pour Alger.

Vingt blessés des différentes colonnes, dont un porté en litière, ont été évacués sur les hôpitaux d'Oran ou de Mascara.

La Goulette. 1er juillet, 12 h. 60

Environ 800 hommes de troupes tunisiennes vont partir dans une heure pour Sfax sur le cuirassé *la Reine-Blanche*. En ce moment la chaloupe à vapeur remorque de nombreux chalands chargés de soldats.

En passant devant le pavillon du bain de mer où le Bey est à sa fenêtre, les soldats tunisiens le saluent de longs vivats et agitent leurs étendards.

Il ne faut avoir qu'une confiance très restreinte dans les troupes tunisiennes.

Ce soir, il n'y aura plus aucun vaisseau français en rade de la Goulette, mais seulement deux vaisseaux italiens et deux vaisseaux anglais. Il est urgent d'envoyer au plus tôt un cuirassé français.

On espère que le gouvernement français comprendra la nécessité d'occuper Gabès et l'île de Djerba, aussi bien que Sfax, afin de mettre un terme aux excitations qui se produisent dans cette région contre le protectorat français.

Sebdou, 1er juillet.

Le bruit court que Si Sliman aurait écrit au général Louis pour lui offrir de servir la France et d'empêcher tout soulèvement des tribus depuis les Areghs jusqu'à la mer s'il obtenait du Sultan, moyennant l'appui du gouvernement français, d'être nommé au commandement de Sahara.

Tiaret, 1er juillet.

Notre colonne sera renforcée du 9e régiment de chasseurs a cheval qui est attendu à Oran venant de Bizerte

Oran, 2 juillet, matin.

Une bande de 200 arabes de Laghouat occupe les montagnes et les hauts-plateaux du Nord du Chott-el Chergin, en avant de Tiaret.

Tunis, 1er juillet.

Voici quelques détails sur ce qui s'est passé à Sfax.

Mercredi matin, le soulèvement a éclaté contre les Européens, malgré les assurances données par le gouverneur Djejouli, qui avait répondu du maintien de la tranquillité.

Pendant les jours précédents, de nombreux Européens avaient déjà quitté Sfax et s'étaient réfugiés à Tunis et à Malte.

Le consul de France a dû organiser le sauvetagé et la fuite des Européens vers la canonnière le *Chacal*, et vers un navire de commerce mouillé fort loin en rade à cause des bas fonds.

De nombreux habitants ont dû se jeter à la nage sous une pluie de balles qui, heureusement, n'atteignirent personne.

On signale la belle conduite de M. Gandolphe interprète militaire qui aurait procédé au sauvetage de la femme et des enfants du consul, M. Mattei qui a montré le plus grand courage. Quoique ayant un bras brisé par les coups de bâton des Arabes, il n'a quitté la ville que le dernier.

Le télégraphe est coupé partout entre Tunis Sfax et Gabès.

Les navires chargés de troupes tunisiennes sont partis de la Goulette avant-hier, et ils ont dû arriver à Sfax hier soir.

Explication entre ministres

Paris, 2 juillet.

Le *Voltaire* dit que des explications seront échangées dans le prochain conseil des ministres entre MM. Farre et Ferry, au sujet du discours de ce dernier, attribuant la plus grande part de responsabilité aux chefs militaires, dans les événements d'Algérie.

Le conflit Franco-tunisien.

Londres 1er juillet, 10 h.m.

Des télégrammes de Constantinople mentionnent le bruit que de sérieux conflits seraient sur le point d'éclater entre la France et la Turquie. A Péra, quatre régiments se préparent à partir pour la régence du Tripoli.

Paris, 1er juillet soir.

D'après les dernières nouvelles reçues au quai d'Orsay, la Sublime-Porte ne se borne pas à marquer de la froideur au personnel de notre ambassade à Constantinople, elle vient d'infliger — directement ou indirectement, peu importe — une insulte grave à un représentant de l'armée française.

Il y a trois semaines environ, M. le capitaine d'état-major de Torcy, attaché à notre ambassade, se rendait en Syrie avec l'intention de visiter les diverses provinces et particulièrement celles de Druses du Horan, qui sont en révolte contre la Porte.

Mais qu'elle ne fut pas sa surprise lorsqu'il reçut du gouvernement de la province l'ordre de rebrousser chemin.

L'officier coupable d'avoir transmis un peu brusquement cet ordre a été puni ; mais cette atténuation ne suffit pas, il faut, pour l'honneur du drapeau français, qu'une satisfaction plus complète soit accordée à notre attaché militaire.

Mustapha à Paris

Un journal du matin dit que Mustapha ben Ismaïl est venu à Paris avec mission de contracter un emprunt avec garantie d'intérêt du gouvernement français, et qu'il serait sur le point de le réaliser.

Nous sommes autorisés à démentir formellement cette assertion.

Le premier ministre du bey de Tunis n'est venu en France que pour assurer le gouvernement de la sincérité de ses sentiments et de ceux du bey, et pour étudier les rouages de notre administration, en vue des réformes à introduire en Tunisie.

On sait quel accueil sympathique il a rencontré dans l'accomplissement de la première partie de sa mission.

Mustapha-ben-Ismaïl remplit la seconde partie, en étudiant avec le plus grand soin tout ce qu'il pense devoir contribuer à la prospérité de son pays.

Aujourd'hui il a visité la Préfecture de police en compagnie du général Elias-Mussali et les principaux membres de la mission.

M. Andrieux l'accompagnait.

Mustapha-ben-Ismaïl a écouté avec beaucoup d'intérêt les explications que M. le préfet de police lui a données sur l'organisation de la police en France, sur notre organisation judiciaire.

Ils ont ensuite visité le Palais de Justice, la Conciergerie, la Sainte-Chapelle.

Démonstration à Rome contre les Français.

Une dépêche, adressée jeudi de Rome au *Daily News*, annonce qu'il y a eu la veille, à l'Alhambra, une démonstration politique enthousiaste à l'occasion de la représentation d'un drame intitulé : *Emmanuel Philibert, duc de Savoie*. La pièce, dit le correspondant du journal anglais, est remplie d'invectives contre les Français ; à un certain moment, comme un des personnages menaca les Français de les clouer tous à la croix de Savoie, les spectateur ont été transportés d'enthousiasme et ont demandé à grands cris l'hymne national.

Appel sous les armes en Italie.

Rome, 1er juillet

Le *Diritto*, parlant de l'appel sous les armes de deux classes d'infanterie et d'une classe d'artillerie, de la milice mobile, pendant 28 jours, explique qu'il s'agit d'une mesure décidée depuis longtemps, afin d'atténuer les inconvénients de la brièveté du service dans l'armée active, et qu'il s'agit de la mesure appliquée habituellement aussi en Autriche, en Allemagne et en France.

La loi sur la presse

Paris, 1er juillet.

M. Lisbonne a convoqué pour aujourd'hui la commission de la presse, dont il est le vice-président, afin de soumettre à ses collègues le rapport de M. Pelletan et le projet arrêté par la commission du Sénat.

Les modifications apportées par le Sénat au texte adopté par la Chambre sont peu importantes, sauf en ce qui concerne la responsabilité des propriétaires de journaux.

M. Lisbonne se propose, aussitôt après la réunion de la commission de la Chambre, de se rendre auprès du rapporteur du Sénat, afin de lui indiquer quel est le sentiment de la Chambre.

La discussion viendra probablement mardi devant le Sénat.

Un démenti

On lit dans l'*Intransigeant* :

« Un journal du matin publie un récit fantastique d'où il résulte que notre collaborateur Hartmann se serait suicidé dans un hôtel de Gênes, en se pendant à la flèche de son lit.

» Si notre confrère avait bien voulu prendre la peine de contrôler ces renseignements étranges, nous nous serions empressés de mettre sous ses yeux une lettre toute récente de Léo Hartmann, lettre qui l'aurait édifié sur l'audacieuse mystification dont il a été victime.

» Notre ami et collaborateur est à Londres, en très bonne santé, et n'a pas un seul jour quitté l'Angleterre. Nous pouvons ajouter que jamais il n'a eu la pensée de se rendre en Italie. Le dramatique récit de son suicide n'est donc qu'une funèbre plaisanterie.»

Mort d'un académicien

M. Sainte-Claire Deville est mort.

Il était âgé de soixante-trois ans. C'est une grande perte pour les sciences. L'illustre chimiste avait consacré toute sa vie à l'étude, au travail, à l'enseignement Né le 11 mars 1818, aux Antilles, il fit ses études secondaires en France et dès sa sortie du collège il construisit à ses frais un laboratoire de chimie. Si jeune encore il affirmait ainsi sa vocation.

M. Sainte-Claire-Deville était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1868.

Le corps de M. Sainte-Claire-Deville, mort ce matin à 10 heures et demie à Boulogne-sur-Seine, sera ramené ce soir à Paris, 155, boulevard Saint-Germain. Les obsèques auront probablement lieu samedi à l'église Saint-Germain-des-Prés.

En 1844, il organisa la Faculté des sciences à Bessanéon. en 1851, il eut la chaire de chimie à l'Ecole normale et en 1861 il fut élu membre de l'Académie des sciences.

On lui doit les *Annales de chimie et de physique*, de précieuses recherches sur l'acide nitrique anhydrique et sur l'allumininum, sur le platine et sur les trois états moléculaires du silicium.

Troubles à Prague

Vienne, 1er juillet.

Les journaux du soir annoncent qu'hier on a fait à Prague environ 30 arrestations.

Le bourguemestre de Prague a publié aujourd'hui une proclamation où tous les citoyens sont exhortés à contribuer de toutes leurs forces à faire régner l'ordre dans la ville.

Les directeurs d'écoles, les professeurs et les patrons ont été engagés à empêcher que leurs élèves, que les apprentis, les ouvriers et la jeunesse des écoles participent aux désordres.

Le théâtre d'Epidaure.

Le *Messager d'Athènes* donne une intéressante nouvelle archeologique :

Le théâtre d'Epidaure, le seul ancien théâtre hellénique arrivé jusqu'à nos jours dans un état de conservation parfaite, a été entièrement déblayé. Il peut contenir 30,000 spectateurs. Il comprend cinquante-deux rangées de sièges dont la dernière n'a pas moins de 212 mètres de long. Ce théâtre, construit au cinquième siècle avant J.-C., par le célèbre Polyclète d'Argos, était, selon Pausanias, le plus beau de la Grèce et le plus grand après celui de Mégalopolis. Sur la scène, on a découvert une statue colossale d'Esculape.

Le Prince et la Princesse de Danemark à Paris

S. A. le prince de Danemark, accompagné de la princesse, sa fille, est arrivé à Paris, hier matin, à six heures trente minutes.

Traité de commerce avec le Portugal

M. de Laboulaye, ministre de France à Lisbonne, doit arriver prochainement à Paris, ainsi que M. de Serpa Puisentel, conseiller d'Etat, ancien ministre des finances, dont le voyage aurait pour but de négocier un traité de commerce entre la France et le Portugal

La retraite du général Cialdini.

Florence, 1er juillet

Le général Cialdini persiste dans sa résolution de se retirer de la vie politique. On assure qu'il sera remplacé à Paris par le général Menabrea, actuellement ambassadeur d'Italie à Londres.

Brigandage

Philippopoli, 30 juin.

Des brigands ont enlevé hier M. Berges, sujets allemand, directeur de l'exploitation de la forêt de Bellova, appartenant à M. Hirset.

Ils demandent 15,000 livres de rançon.

La santé de l'Impératrice d'Allemagne

Coblentz, 1er juillet.

Le bulletin concernant la santé de l'impératrice, est ainsi conçu :

« Après avoir passé une journée agitée, l'impératrice a éprouvé hier soir une très-grande faiblesse. Elle a peu dormi la nuit et a pris quelque nourriture.

« La faiblesse est aujourd'hui moindre. Il n'y a pas de fièvre. Le pouls et l'état de la blessure sont toujours satisfaisants. »

Les juifs en Espagne

Madrid, 1er juillet.

Plusieurs israëlites étrangers ont demandé au gouvernement espagnol, l'autorisation de venir résider dans les provinces orientales de la péninsule.

Cette autorisation leur sera accordée.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier)

Séance du 2 juillet

PRÉSIDENCE DE M. LÉON SAY

BRUITS DE COULOIRS

Les couloirs du Sénat sont calmes. On prononce déjà le nom de M. Tissot comme successeur au fauteuil de M. Dufaure. Cette candidature est vivement combattue par M. Pelletan et autres radicaux.

LA SÉANCE

A deux heures, M. LENOEL, l'un des secrétaires du Sénat, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Le procès-verbal est adopté sans observation.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE OBLIGATOIRE

Le Sénat reprend la suite de la 2e délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à rendre l'enseignement primaire obligatoire.

M. LE PRÉSIDENT rappelle que l'on discute en ce moment l'amendement de M. Delsol.

M. PARIEU dit que l'on pousse l'amour de la laïcisation jusqu'à l'excès.

M. FERRY dit : « Nous assistons à une série d'efforts tentés par des vaincus pour reconquérir le terrain perdu. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du 2 juillet 1881.

Présidence de M. PHILIPPOTEAUX

BRUITS DE COULOIRS

Les députés semblent être encore sous le coup du vote émis avant-hier au sujet des événements d'Algérie. M. Laisant dit que le général de Galliffet partira sous peu pour le sud Oranais.

M. Antonin Proust se défend d'appartenir à la rédaction du nouveau journal *Paris*.

LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 2 heures.

LES COLIS POSTAUX

La Chambre discute et adopte le projet de loi relatif aux colis postaux, portant: 1° modification de la loi du 3 mars 1881 en ce qui concerne les récépissés et connaissements ; 2° suppression du droit de timbre des acquits à caution et passavants de douane et de la taxe du plombage.

SERVICE POSTAL

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture au ministre des postes et des télégraphes, sur l'exercice 1881, d'un crédit supplémentaire de 300,000 fr. pour l'établissement d'un service postal entre la France, la Tunisie et l'Algérie.

M. DES ROTOURS dit que le programme du ministère des affaires étrangères contient l'établissement de grands travaux à exécuter en Tunisie.

Ce projet serait des plus louables si l'intervention financière de la France ne devait pas être demandée par la mise à exécution de ce beau programme. Or, le projet de loi présenté marque la première étape de cette intervention. Après les 300,000 francs demandés aujourd'hui, on doit s'attendre à d'autres appels au budget de la France. (Applaudissements à droite.)

Par le projet actuel, il s'agit de créer une marine privilégiée faisant une concurrence inégale à cette marine marchande pour laquelle on a voté récemment des subsides considérables; il ne faut pas donner aux aventuriers tunisiens ce qu'on refuse aux cultivateurs français. (Très-bien à droite.) Si les observations de M. Rouvier sont fondées, elles prouvent qu'il existe de grands inconvénients à exclure les membres de la droite de toutes les commissions.

Le projet mis aux voix est adopté par 344 voix contre 187.

M. ROUVIER proteste.

M. DE CHOISEUL répond que le projet de loi est antérieur aux évènements de Tunisie ; il n'est pas question, dit l'orateur, de réaliser un programme mais de réaliser une mesure déjà proposée à titre facultatif; l'argent des contribuables ne sera jamais engagé sans l'assentiment de la France.

M. DES ROTOURS fait remarquer que le rapport s'appuie sur nos nouvelles relations avec la Tunisie, pour motiver la demande de crédit (Bruits, interruptions...) Quand il s'agit de questions d'argent, il est impossible d'obtenir le silence, (réclamations à gauche) mais la Chambre a le droit de connaître le programme des améliorations que l'on veut réaliser en Algérie.

Bulletin du Commerce

Ventes publiques de Laines

A LONDRES

Londres, 1er juillet, 7 h. 30 s.
Ventes 4,500 balles.
Prix très-ferme.

—

La seconde série des enchères de laines Coloniales commencée le 10 Mai dernier vient de clôturer aujourd'hui.

Le concours d'acheteurs a été bon pendant toute la durée des ventes et l'animation aux enchères augmentait au fur et a mesur qu'elle progressaient. Les belles laines franches et fines en suint sont en hausse de 1 à 1 1/2 sur le début, les bonnes moyennes de 1. Les lavées à dos ont aussi participé à la hausse, mais les scoured de toutes déscriptions n'ont pas varié sur les prix de février. Les agneaux, à part quelques lots supérieurs ont été complètement négligés.

Du total disponible pour ces ventes 340,000 balles ont été vendues, 190,000 balles ont été expédiées à l'étranger et il reste donc en premières mains environ 40, balles, desquelles 25,000 balles n'ont pas été offertes.

Les enchères prochaines ont été fixées au 23 août et il est probable que les arrivages à cette date s'élèvent a 350,000 Balles.

Les prochaines enchères d'Anvers

Les principaux importateurs de laines, réunis vendredi, ont fixé l'ouverture des prochaines enchères au mardi 19 ou mercredi 20 juillet, suivant les quantités à exposer qui seront déclarées à la séance de vendredi 8 courant.

Anvers, 30 juin.

Notre marché a vu se produire durant ce mois une demande régulière, les transactions ont été suivies et atteignent le chiffre de 5,816 balles laines, dont 4,397 balles La Plata et 1,219 balles diverses.

Les prix qui étaient au commencement du mois au niveau des cours des enchères d'avril se sont peu à peu raffermis. Sous l'influence de la la bonne demande qui régnait, ainsi que de l'animation qui se soutenait à Londres, les détenteurs se sont montrés moins traitables et ont exigé une avance sur lee cours de la vente publique.

Cettre raideur a rendu les transactions plus difficiles, et c'est ainsi que vers la fin du mois le mouvement d'affaires s'est ralenti, les acheteurs ne voulant pas se résigner à payer une hausse.

Nous résumons comme suit les prix payés durant ce mois.

Laines de Buenos-Ayres

Saxe et mérinos, belle qualité ; 1.95 à 2.30 — moyenne ; 1.55 à 1.70 — secondaire et défectueuse 1.35 à 1.40.

Laines de Monte-Video

Mérinos, belle qualité ; 2.35 à 2.60 — moyenne ; 2.05 à 2,15 — bonne secondaire 1.90 à 1,95. Ces prix sont par kilogramme, tare 5 kil. par balle après déduction des cercles en fer.

Mouvement pendant le mois de juin

Existence au 31 mai dernier 32,643 balles, arrivages 12,556 balles, total : 49.199 balles. — Ventes pendant le mois : 4,397 b. Passage 3,667 b. Stock au 30 juin, 36,935 b. Total égal 49.199 balles.

Peaux de moutons. — Existence au 31 mai dernier 721 balles, arrivages par nivers navires 191 balles ; total 912 balles. Ventes 158 balles ; passage, 40 balles ; stock ce jour 714 balles. — Total égal, 912 balles.

Il y a eu assez de demande pour les peaux de moutons pendant le mois écoulé, le chiffre d'affaires aurait été plus important sans les exigences des détenteurs qui ont entravé le mouvement.

Les prix obtenus pour les parties vendues sont pleinement au niveau des cours du mois dernier ; nous laissons donc subsister la côte sans y apporter de changements.

COTONS

Le Havre, 1er juillet.

Cotons (clôture) calmes. Prix sans changement. Ventes de la journée 600 b.

Liverpool, 1er juillet.

Cotons (clôture du marché.) — Ventes de la journée, 8000 balles dont 1000 pour la spéculation et l'exportation et 7,000 pour la consommation.

Marché sans changement.

Importations 9,000 balles.

Manchester, 1er juillet.

Cotons filés et tissés calmes, prix fermes.

Marseille, 30 juin.

Cotons calmes, prix sans changement appréciable.

RAPPORT HEBDOMADAIRE

Liverpool, 1er juillet.

Ventes générales de la semaine			54,000 b.
Dont pour la spéculation			3,000 »
Dont pour l'exportation			2,000 »
Dont pour la consommation			49,000 »
Importations de la semaine			53,000 »
Stock de ce jour			882,000 »
On cote : Middling Upl.	6 3/16	New-Orl.	6 1/4
Egyptien	6 3/8	Broach » »	Oomra, 4 1/8
Smyrne » »		Pernam. 6 5/16	Kurrach. 6 3/8
Dhollerah 3 »/»		Maceïo 6 3/8	Bahia » ».

Bengale 3 15/16 deniers la livre anglaise.

PRODUITS DIVERS

Anvers, le 1er juillet.

Froments. Calmes, prix faibles.
Seigles négligés.
Pétrole. Tendance baisse.
Disponible 19,00, courant 19,00, août 19,50
4 derniers, 20,50.
Sucre. Tendance soutenue.
Disponible 60.25
3 d oct. 53.30.
Cafés lourds sans affaires.

Liverpool, 1er juillet.

Froments : Marché calme, prix sans changement.
Farines françaises calmes,

Bilan de la Banque de France

Le 30 juin 1881, au matin

ACTIF

Argent monnayé et lingots	1,890.985.574	19
Effets échus hier à recevoir	165.711	46
Portefeuille de Paris : Commerce.	624.301.013	69
Portefeuille des succursales :	536.188.598	..
Avances sur lingots et monnaies.	24.176.410	.
Avances sur titres	177,154.946	10
— — succursales	86.487.393	..
Avances à l'Etat	140.000.000	..
Rente de la réserve	12.980.750	14
Rentes disponibles.	99.626.231	53
Rentes immobilisées	100.000.000	..
Hôtel et mobilier de la Banque.	4.000.000	..
Immeubles des succursales.	6.100.914	..
Dépenses d'administration	352.683	34
Emploi de la réserve spéciale.	16.078.583	27
Monnaies italiénnes en dépôt	48.786.839	20
Divers	38.206.856	79
	3.801.891.894	74

PASSIF

Capital de la Banque.	182.500.000	..
Bénéfices en addition au capital	8.002.313	54
Réserve mobilières	22.105.750	14
Réserve immobilière	4.000.000	..
Réserves spéciales.	10.078.583	27
Billets au porteur en circulation	2.596.818.885	..
Arérages de valeurs transférées ou déposées.	4.333.741	21
Billets à ordre et récépissés	29.917.084	04
Comptes courants du Trésor	420.740.968	44
Comptes courants	483.745.567	23
Dividendes à payer	22.821.411	95
Effets non disponibles.	332.619	70
Escomptes et intérêts divers	1.400.494	72
Réescompte du dernier semestre	2.612.376	16
Réserve pour effets en souffrance.	»	..
Divers.	12.483.096	86
	3.801.891.894	74

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Encaisse	5.000.000
Portefeuille	109.000.000
Circulation des billets	98.000.000
Compte courant du Trésor	35.600.000
Comptes courants particuliers	6.000.000

SAISON DES CHALEURS
42 ANS DE SUCCÈS
18 RECOMPENSES
DONT 4 MÉDAILLES D'OR
L'Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Bien supérieur à tous les produits similaires est infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête. — Excellent aussi pour la toilette et les dents.
Fabrique à Lyon, 9 cours d'Herbouville
Dépôt chez M. CHEMMIADE, Epicerie Centrale.
Se méfier des imitations.

PILULES JULES SIMON
à l'Arenaria Rubra d'Afrique
Boîte 3f50 MALADIES des VOIES URINAIRES Gravelle, Goutte, Rhumatismes CATARRHE Vésical, COLIQUES Néphrétiques Boîte 3f50
Guérison certaine et rapide
Phie Jules SIMON, 2, rue de la Lyre, ALGER
Dépôt à Roubaix, pharmacies Bataille, Fontaine Legrand. 12339

Sauvez les enfants
sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :
REVALESCIERE
Du BARRY, de Londres
M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des en